



En partenariat avec



Colloque IFPPC, 7^{ème} Cie – Université Jean Moulin

Vendredi 8 décembre 2023

Lieu : Radisson Blu Hôtel – 129 rue Servient, 69003 LYON.

LA RESTRUCTURATION EN LUMIERE.

Le plan de continuation dans ses différentes dimensions.

Sous la direction scientifique :

- + Du Professeur Nicolas BORGA ;
- + De Maître Jean-François GUYONNET.

« Validation au titre de la formation continue
des avocats (5 heures) »



8h30 – Accueil des participants.

8h50 - Allocution de bienvenue.

*Jean-François Guyonnet, Mandataire judiciaire, Président de la 7^{ème} Compagnie de l'IFPPC ;
Nicolas Borga, Professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3, Directeur de l'IDEA ;
Philippe Chazaud, responsable consignations Auvergne Rhône-Alpes, Banque des territoires.*

PROGRAMME DE LA MATINEE

Modérateur Lionel HANACHOWICZ, Avocat associé, Lamartine conseil

9h00 – 09h50

I – La dimension financière du plan.

9h15 – 09h45

La construction comptable et financière du plan.

*Gaël COUTURIER, Administrateur Judiciaire, FHBX
Cédric BODARD, Partner Eight Advisory*

09h45 -10h15

Les délais et remises.

*Robert-Louis MEYNET, Administrateur Judiciaire, Étude AJ MEYNET & ASSOCIES
Charlotte MARIE, avocate associée, FIDAL*

10h15 -10h45

La conversion des créances en capital.

*Eric BAULAND, Administrateur Judiciaire, BCM
Guillaume REQUIN, Associé, KPMG
Julien GRUYS, Avocat associé, Fiducial Legal by Lamy*

10h45-11h00 Discussions

11h00-11h30 Pause

II – La réorganisation sociétaria.

11h30 -11h45

Les dispositifs de droit commun.

*Adrien BEZERT, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin-Lyon 3
Aurélien BARRIE, Avocat associé, POLDER Avocats*

11h45 -12h15

L'intérêt des classes de parties affectées.

Eric ETIENNE-MARTIN, Administrateur judiciaire, AJUP

Thibaut DUCHESNE, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

12h15-12h30 Discussions.

12H30 – 14H00 DEJEUNER.

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

Modérateur Thierry GARDON, Président du Tribunal de commerce de Lyon

III - La réorganisation sociale de l'entreprise.

14h00 – 14h20

La gestion des licenciements et des éventuels coûts sociaux à anticiper.

Marie-Pierre LAMY FERRAS, Avocate associée, Carnot, avocats.

14h20 – 14h40

La négociation sociale et le recours possible aux outils de droit commun du droit du travail.

Mickael PHILIPONA, avocat associé, Endrix

14h40-14h50 Discussions.

IV - La gestion du tissu contractuel.

14h50-15h20

Le maintien des contrats stratégiques – Gérer le coût des ruptures de contrats.

Jean-Baptiste AUDRAS Administrateur judiciaire, AJ Partenaires

Cédric CUINET, mandataire judiciaire, Alliance MJ

15h20-15h30 Discussions.

V – La dimension patrimoniale du plan.

15h30-16h00

*Détermination des actifs cessibles et difficultés posées par les inaliénabilités décidées par le tribunal
Régime des cessions d'actifs.*

Pierre MARTIN, Mandataire judiciaire, SELARLU MARTIN




Quentin NEMOZ-RAJOT, Maîtres de conférences à l'Université Jean-Moulin-Lyon 3.

16h00-16h15 Discussions.

16h15-FIN DE LA FORMATION.



Accès :

-  **5mn à pied de la gare Part-Dieu ;**
-  **Parkings Bonnel ou Les Halles ;**
-  **Tram T1 arrêt Part-Dieu Servient.**